



**RAPPORT FINANCIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

du 29 janvier 2020

Cristian Tabacaru, Trésorier

**CARE France est une association reconnue d'utilité publique
Exercice 2019**



Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale

Commentaires sur les comptes de l'exercice

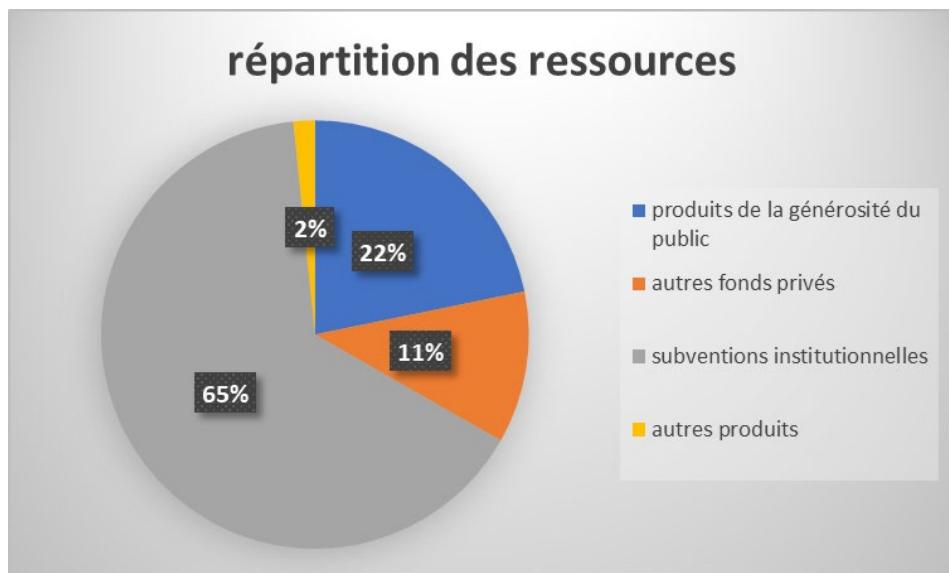
RESSOURCES

Les produits de la générosité du public se montent à 8 M€. Ils ont baissé de 377 K€ qui concerne tant les dons non affectés (-237 K€) que les dons et legs affectés (-141 K€). Néanmoins, la collecte par prélèvement automatique, principalement issue du recrutement de donateurs dans la rue, poursuit sa croissance 5,5 M€ (4,8 M€ l'année dernière), tandis que la collecte par mailing, principalement sous marque SERA, poursuit son recul.

Les legs représentent 148 K€.

Les autres fonds privés (entreprises et fondations) s'élèvent à 4,2 M€. Ces fonds qui incluent des dons des entreprises privées, des fondations étrangères et apports d'autres membres du réseau CARE International, augmentent de 0,4 M€.

Les subventions institutionnelles se montent à 24 M€. Elles progressent de 3,9 M€. La hausse concerne principalement les financements reçus du gouvernement français (+4,9 M€).



Il résulte de ces variations une baisse du ratio de ressources issues de la générosité du public à 22% (26% sur l'exercice précédent).

Une partie des ressources de l'exercice (1 195 K€) est reportée sur les exercices suivants (« engagements à réaliser sur ressources affectées », aussi appelés « fonds dédiés »).

Le total général du compte d'emploi des ressources (CER), qui inclut les fonds dédiés et les reprises de provisions pour risques et charges s'élève à 38,4 M€.

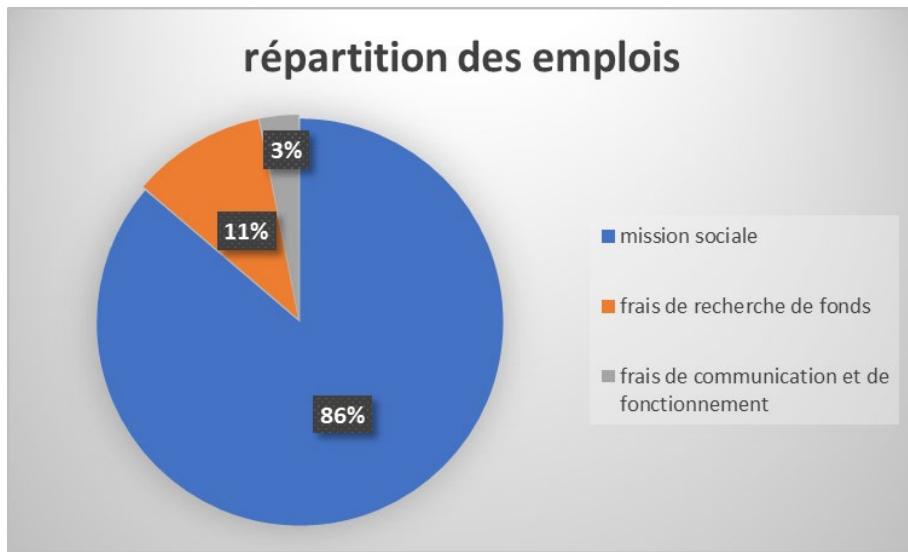
Les dons en nature se montent à 442 K€ sur cet exercice.

EMPLOIS

Les dépenses liées aux missions sociales atteignent un excellent ratio de 86,2 % et sont réalisées à hauteur de 40% dans nos bureaux pays (Cameroun, Liban, Madagascar).

Les frais de recherche de fonds sont stables (3,8 M€) et représentent 10,7 % des charges : l'association continue d'investir principalement dans le recrutement de donateurs dans la rue. En complément, le marketing téléphonique permet soit de proposer à des donateurs occasionnels de devenir donateurs réguliers par prélèvement, soit d'inciter des donateurs réguliers à accroître leur don mensuel.

Les frais de communication et de fonctionnement restent stables et représentent 3,1% des charges. Ils incluent la contribution de CARE France au Secrétariat de CARE International.



L'excédent de l'exercice s'élève à 962 K€. Il servira à accroître les réserves de l'association pour faire face aux éventuels risques. Ce résultat s'explique par :

- Un résultat de gestion positif de 1,3M€
- Des pertes nettes de change de 123 K€
- Des provisions pour risques et charges en hausse de 663 K€, et des produits exceptionnels sur opérations de gestion de 408 K€

Bilan au 30 juin 2019

Les fonds associatifs s'élèvent à 4 360 K€, dont 10 K€ de dotation statutaire, 821 K€ de Fonds Enfants Roumains, 18 K€ de réserve carbone et 2 549 K€ de réserve générale.

L'excédent de l'exercice est de 962 K€.

Les réserves non-affectées représenteront, après affectation du résultat, 17,8% du total du bilan de l'association.

Les fonds dédiés baissent légèrement de 1,25 M€ à 1,19 M€, dont 1 045 K€ affectés aux programmes en Roumanie (sans variation par rapport à l'exercice précédent).

Les provisions pour risques et charges sont de 1 298 K€, en hausse de 663 K€ essentiellement pour faire face au risque d'inéligible sur un projet ECHO identifié lors de l'audit ECHO au siège (provision augmentée de 485 K€). Certains risques se sont éteints dont certains risques programmatiques à Madagascar et sur un projet au Liban. En revanche, le risque sur le non-recouvrement de la TVA versée au Liban demeure et augmente de 204 K€.

L'association n'a aucun emprunt ou dette financière.

À la date de la clôture, la trésorerie se monte à 8,7 M€.

Commentaires sur le budget 2019/2020

Le total ressources budgétées s'établit à 38,1 M€.

RESSOURCES

Générosité du public : la prévision de recettes marketing s'établit à 8,5 M€ soit une progression d'environ 507 K€ attendue par rapport à l'exercice précédent qui résulte d'un investissement marketing accru.

La prévision de recettes issues des prélèvements automatiques est de 7,1 M€ soit. Les dons manuels SERA sont évalués à 943 K€.

Autres fonds privés : un montant prévisionnel de 3,7 M€ est attendu. Il tient compte du projet Picasso qui représente un volume prévisionnel de ressources total de 16,2 M€ sur 3 ans.

Subventions institutionnelles : le volume de fonds institutionnels budgété est de 24,7 M€ dont plus de 50% concernent nos bureaux pays (Cameroun, Liban et Madagascar). Les fonds du centre de Crise du MAE représentent plus de 40% de ces ressources.

EMPLOIS

Mission sociale

Le ratio de mission sociale prévu est de 84,5%. À noter, une baisse du budget confié à SERA de 300 K€.

L'engagement sur fonds propres de l'association consacrés au financement des bureaux pays et de nos projets se monte à 849 K€ dont 666 K€ sur FY20.

Les frais de recherche de fonds devraient s'établir à 4,5 M€. Hors salaires il est prévu 3 M€ de dépenses de collecte de fonds.

Les frais de fonctionnement et de communication devraient s'établir autour de 1,3 M€ soit 150 K€ d'augmentation par rapport à l'exercice précédent. Ils représenteront 3,4 % des dépenses.

Sur ces bases nous prévoyons un résultat positif de 76 K€.

Note 1 :

Les fichiers de l'association sont gérés conformément aux dispositions du RGPD.

Note 2 :

Les documents comptables financiers et détaillés (bilan, compte d'exploitation, compte d'emploi des ressources et leurs annexes) peuvent être consultés au siège de l'association ou seront envoyés aux adhérents et aux donateurs qui le désirent sur simple demande. Ils sont consultables sur le site internet de l'association.

Ressources Humaines

Au 30 juin 2019, l'effectif était de 45 salariés au siège et 17 expatriés (Cameroun, Liban, Madagascar, Maroc, et Tchad). Dans les bureaux pays sous responsabilité de CARE France l'effectif était de 69 au Cameroun, 51 au Liban et 124 à Madagascar.

À cette même date, la moyenne des 3 salaires annuels bruts les plus élevés était de 79 426 €.

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation au Conseil d'Administration et aux activités de l'association ; ils n'ont perçu aucun remboursement de frais.

Audit interne

L'exercice 2018-2019 a été marqué par une reprise de l'activité de l'audit interne après une vacance de poste de plusieurs mois.

Le recentrage des activités d'audit sur les bureaux pays de CARE France où se concentrent les plus gros risques financiers pour CARE France s'est poursuivi. Un audit de projet au Tchad où d'importants risques opérationnels existent a néanmoins été réalisé conjointement avec l'auditeur de CARE International.

CARE France - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - FY19

	Réalisé FY18	Budget FY19	Réalisé FY19	Budget FY20
<i>en milliers d'euros</i>				
	Exercice 2017/2018	Exercice 2018/2019	Exercice 2018/2019	Exercice 2019/2020
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
I - Ressources de l'exercice				
1. Produits de la générosité du public				
Dons manuels non affectés	6 797	6 646	6 560	6 909
Dons manuels affectés	1 551	1 523	1 333	1 440
Légs et autres libéralités non affectés	71	70	148	180
Légs et autres libéralités affectés	8419	8 239	8 042	8 529
Total 1 - Produits de la générosité du public	8 419	8 239	8 042	8 529
2. Autres Fonds privés				
Dons & subventions Entreprises privées	1 919	1 943	2 396	1 098
Fondations françaises & étrangères	1 926	1 639	1 840	2 499
Dons en nature comptabilisés	30	30	115	115
Total 2 - Autres Fonds privés	3 844	3 612	4 236	3 711
3. Subventions institutionnelles				
Organismes gouvernementaux français	3 283	9 411	7 710	10 385
Collectivités territoriales	42	93	53	53
Union Européenne ECHO (Urgences)	3 620	3 393	4 150	3 171
Autres financements Union Européenne	3 812	3 119	2 210	2 786
Organismes gouvernementaux étrangers	8 202	8 724	9 163	7 008
Organismes internationaux	163	1 289	768	1 291
Total 3 - Subventions institutionnelles	19 121	26 028	24 054	24 693
4. Autres produits d'exploitation				
Cotisations	4	4	4	10
Total 4 - Autres produits d'exploitation	4	4	4	10
5. Autres produits				
Produits financiers	334	0%	118	0%
Reprises amortissements & autres divers	167	0%	479	0%
Total 5 - Autres produits	502	2%	597	2%
I - Total des ressources (compte de résultat)	31 890	100%	37 883	100%
Reprises provisions CARE France	561	0%	223	0%
II - Reprises de provisions	561	<b">0%</b">	223	<b">0%</b">
III - Report des ressources non encore utilisées	1 444	<b">0%</b">	1 254	0%
IV - TOTAL GENERAL	33 895	39 137	38 409	38 138
I - Emplois de l'exercice				
1. Missions sociales				
1.1 Réalisées en France	1 519	1 754	1 754	2 058
Actions réalisées directement	20	172	128	146
Frais de suivi des programmes (siège)	23 503	28 975	26 876	27 520
Versements à des organismes en France	1 986	1 802	1 752	1 423
1.2 Réalisées à l'étranger	27 028	85,0%	32 702	86,2%
Actions réalisées directement	3 325	3 403	3 291	3 891
Versements à des organismes à l'étranger	7	10	202	5
Total 1 - Missions Sociales	27 028	85,0%	32 702	86,2%
2. Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	247	293	278	299
Frais d'appel et de traitement de dons	3 765	11,8%	3 959	10,4%
Frais d'appel et de traitement des legs	186	0%	246	0%
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	7	0%	202	0%
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	280	0%	278	0%
Total 2 - Frais de recherche de fonds	3 765	11,8%	3 959	10,4%
3. Frais de fonctionnement et autres charges				
Frais d'information et de communication	707	0%	786	0%
Autres frais de fonctionnement	988	3,1%	1 267	3,3%
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	988	3,1%	1 267	3,3%
I - Total des emplois (compte de résultat)	31 781	100%	37 928	100%
Dotations aux Provisions CARE France	615	0%	865	0%
ventil frais structure	615	0%	865	0%
II - Dotations aux provisions	615	<b">0%</b">	865	<b">0%</b">
III - Ressources restant à utiliser	1 254	<b">0%</b">	1 195	0%
IV - Excedent de l'exercice	245	<b">0%</b">	962	76
IV - TOTAL GENERAL	33 895	39 137	38 409	38 138

COFICOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016 7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS
TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux Membres de l'Association CARE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CARE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission du présent rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous indiquons que l'opinion ci-dessus s'appuie sur l'examen des principes comptables suivis, sur le contrôle du calcul des fonds dédiés et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, en particulier celles tenant à la séparation des exercices. Nous nous sommes également assuré que le compte d'emplois des ressources est établi conformément aux modalités mentionnées dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte des comptes annuels pris dans leur ensemble, de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau sur délégation du Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

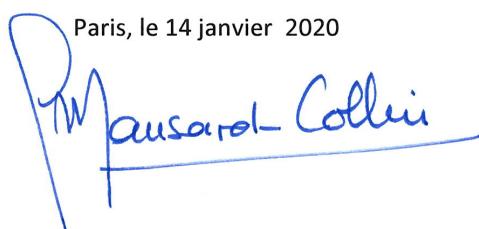
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 janvier 2020



Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN

BILAN ACTIF	30/06/2019			30/06/18	30/06/17
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (a)					
Immobilisations incorporelles:	162 127	34 329	127 798	43 978	748
Frais d'établissement	0		0		
Frais de recherche et de développement	0		0		
Logiciels, droits et valeurs similaires	162 127	34 329	127 798	43 978	748
Autres	0		0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0		0		
Avances et acomptes	0		0		
Immobilisations corporelles:	310 661	105 138	205 523	232 457	26 460
Terrains	0		0		
Constructions	0		0		
Installations techniques, matériels, et outillage	0		0	0	0
Autres immos corp	299 244	105 138	194 106	170 957	26 460
Immobilisations corporelles en cours	11 417		11 417	61 500	
Avances et acomptes	0		0		
Immobilisations financières:	90 749	0	90 749	90 821	91 741
Prêts	0	0	0	0	0
Autres immo fi	90 749	0	90 749	90 821	91 741
Total (I)	563 537	139 467	424 069	367 255	118 950
Comptes de Liaison (II)	0		0	0	0
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances (1):	9 996 772	0	9 996 772	8 233 280	8 648 674
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0		
Autres créances	9 996 772	0	9 996 772	8 233 280	8 648 674
Valeurs mobilières de placement:	103 943	0	103 943	103 943	103 943
Autres titres	103 943	0	103 943	103 943	103 943
Disponibilités	8 564 178	0	8 564 178	5 125 500	5 557 713
Charges constatées d'avance (1)	681 422	0	681 422	1 437 642	1 726 539
Total (II)	19 346 315	0	19 346 315	14 900 364	16 036 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprun (IV)	0		0	0	0
Ecart de conversion Actif (V)	41 009		41 009	20 234	34 446
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 950 860	139 467	19 811 393	15 287 853	16 190 265

(1)	Dont à moins d'un an (brut)				
(a)	Avec clause de réserve de propriété:				

Engagements reçus				
Legs nets à réaliser:				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				

BILAN PASSIF		30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds Propres				
Dotation statutaire		10 000	10 000	10 000
Fonds Associatifs sans droit de reprise:		839 625	832 449	826 074
(Dons & Legs avec contrepartie d'actifs d'Immo, subv.d'invest. Affectés à des biens renouvelables)				
Fonds enfants Roumains		821 174	821 174	821 174
Fonds d'intervention		0	0	0
Réserve Carbone		18 451	11 275	4 900
Ecart de réévaluation		0		
Réserves:		2 548 651	2 310 706	1 844 687
Réserve générale		2 548 651	2 310 706	1 844 687
Réserves statutaires ou contractuelles		0		
Réserves réglementées		0		
Autres		0		
Report à nouveau			0	0
Résultat de l'exercice: excédent ou (déficit)		961 790	245 121	472 394
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total (I)	4 360 067	3 398 276	3 153 155
Comptes de Liaison	(II)		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques		1 298 377	635 513	560 540
Provisions pour charges		0	0	0
	Total (II)	1 298 377	635 513	560 540
FONDS DEDIES				
Sur subventions de fonctionnement		0		
Sur autres ressources		1 194 538	1 253 892	1 444 349
	Total (III)	1 194 538	1 253 892	1 444 349
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles		0		
Autres emprunts obligataires		0		
Emprunts et dett (2)		0		
Emprunts et dett (3)		89 720	43 197	17 712
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		0	0	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		622 455	502 003	567 581
Dettes fiscales et sociales		909 787	857 554	797 402
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		0	0	
Autres dettes		6 356 307	3 893 835	5 956 167
Produits constatés d'av (1)		4 945 687	4 680 945	3 635 968
	TOTAL (IV)	12 923 956	9 977 534	10 974 829
Ecart de conversion passif	(V)	34 455	22 638	57 390
	TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV+V)	19 811 393	15 287 853
				16 190 264

(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			
 Engagements donnés			
		0	0

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017
--------------------	------------	------------	------------

Produits d'exploitation (1):			
Produits des activités annexes:			
Produits des sous-locations	0	0	0
Sous-total A - Montant net des produits d'exploitation		0	0
Subventions d'exploitation	24 840 990	20 137 976	24 492 280
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	0	0	0
Collectes	11 344 620	11 138 876	11 662 357
Cotisations	3 720	3 100	3 880
Autres produits	146 399	108 362	481 592
Total des Produits d'Exploitation	(I)	36 335 729	31 388 315
Charges d'exploitation (2):			
Achats de sous-traitance	3 420 706	2 829 936	2 669 151
Achats non stockés mat. & fournitures	2 577 796	5 277 487	7 219 190
Autres achats et charges externes	5 317 080	3 744 886	3 894 382
Sous-total B - Autres achats et charges externes (3)	11 315 582	11 852 309	13 782 722
Impôts, taxes et versements assimilés	238 042	199 427	206 855
Salaires et charges sociales	6 686 235	6 387 624	9 782 457
Autres charges de personnel	0	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions:			
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	70 038	32 492	14 977
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0	0
Autres charges	16 763 707	12 677 350	12 686 642
Total des Charges d'Exploitation	(II)	35 073 604	31 149 202

1. RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	1 262 125	239 112	166 455
-----------------------------------	---------------	------------------	----------------	----------------

Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:			
Bénéfice ou perte transférée	(III)	0	
Pertes ou bénéfices transféré	(IV)	0	

Produits financiers:			
De participation (4)		0	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		0	0
Autres intérêts et produits assimilés	(4)	-3 922	7 867
Reprises sur provisions financières et transfers de charges		0	12 030
Différences positives de change		121 682	326 633
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	124 357
Total	(V)	117 760	346 529
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et provisions financières		20 775	20 234
Intérêts et charges assimilées		0	0
Différences négatives de change	(5)	223 599	466 762
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	227 882
Total	(VI)	244 374	486 996

2. RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	-126 613	-140 467	-107 953
------------------------------	---------------	-----------------	-----------------	-----------------

3. RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	1 135 512	98 645	58 502
---	---------------------------	------------------	---------------	---------------

Produits exceptionnels:			
Produit sur opérations de gestion	478 928	167 314	1 237 341
Sur opérations en capital	0		
Reprises sur provisions et transferts de charges	222 908	548 510	332 445
Total	(VII)	701 837	715 824

Charges exceptionnelles:			
Charge sur opérations de gestion	69 915	144 527	1 352 442
Sur opérations en capital	0		
Dotations aux amortissements et aux provisions	864 997	615 280	548 510
Total	(VIII)	934 912	759 806

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	-233 075	-43 982	-331 166
---------------------------------	-------------------	-----------------	----------------	-----------------

Report ressources non utilisées			
Reprise de Fonds Dédiés	142 367	267 056	1 080 475
Total	(IX)	142 367	267 056
Engagements sur ressources affectées			
Dotation Fonds Dédiés	83 013	76 598	335 417
Total	(X)	83 013	76 598

Total des produits	(I+III+V+VII+IX)	37 297 693	32 717 724	39 422 638
Total des charges	(II+IV+VI+VIII+X)	36 335 903	32 472 604	38 950 244

EXCEDENT OU DEFICIT (-)	961 790	245 121	472 394
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits :				
Bénévolat / Mécénat	46 270	45 909		
Prestations en nature	143 586	125 567		
Dons en nature	252 359	126 872		30 500
Total	442 215	298 348		30 500
Charges :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite des biens	252 359	126 872		
Prestations en nature	143 586	125 567		30 500
Personnel bénévole	46 270	45 909		
Total	442 215	298 348		30 500

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et Méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, le total est de 19 811 393€ ; le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 961 790 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général
- Le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- Le règlement comptable CRC n°2008-12 sur l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources

Faits caractéristiques de l'exercice : RAS

Evènements significatifs postérieurs à la clôture : néant

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels intègrent la comptabilité de CARE International au Cameroun, qui a été placé sous la responsabilité de CARE France en 2008, de CARE International au Liban, sous la responsabilité de CARE France depuis mai 2013 et de CARE International à Madagascar, sous la responsabilité de CARE France depuis le 1er juillet 2016.

L'avancement des programmes mis en œuvre dans des bureaux pays qui n'appartiennent pas au périmètre de CARE France est évalué au moment de la clôture selon une estimation au prorata temporis :

- au cours de la mise en œuvre, les montants reçus des différents financeurs sont constatés en produits. A la date de clôture, la différence entre ceux-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de produits constatés d'avance ou de produits à recevoir.
- de même, les montants transférés sur le terrain pour la mise en œuvre des programmes sont constatés en charges. A la date de clôture, la différence entre celles-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de charges constatées d'avance ou de charges à payer.

En revanche, dans les bureaux pays de Care France (Liban, Cameroun et Madagascar), les charges sont constatées en fonction des décaissements (et non selon la méthode du prorata temporis), et les produits sont alignés sur les charges constatées.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

▪ Logiciels	1 à 3 ans.
▪ Agencements & aménagements des constructions	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique	5 et 3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 et 3 ans

Les travaux d'aménagement des locaux finalisés sont amortis sur 9 ans, durée du bail commercial et ce depuis septembre 2018, date à laquelle ils ont été finalisés.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds dédiés

Il s'agit de l'excédent des dons non encore utilisés à la clôture de l'exercice mais affectés à certains programmes :

Fonds existant au 30 06 2019 :

- Fonds Enfants Roumains Abandonnés
- Fonds Crise Syrienne
- Fonds Haïti
- Fonds Népal
- Fonds Indonésie
- Fonds Mozambique
- Fonds Venezuela
- Fonds Société Générale pour l'éducation

Fonds soldés au cours de l'exercice :

- Fonds Yémen
- Fonds Guatemala
- Fonds Cuba
- Fonds CFAO

Le système de traitement des dons rattache chaque donateur à sa campagne de prospection d'origine.

Résultat financier

Le résultat financier (-127K€) est composé essentiellement d'écart de change sur les opérations dans les bureaux pays.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (-234 K€) est la résultante :

D'une variation nette de la provision pour risques et charges de -642 K€ - dotation complémentaire nette)

De +408 K€ de produits sur opérations de gestion essentiellement à Madagascar

Engagements hors bilan

CARE France a pris des engagements sur fonds propres sur certains programmes : le montant des cofinancements non encore couverts à compter du mois de janvier 2020 s'élève à 849K€, dont 666K€ à couvrir avant le 30/06/2020. CARE France s'est notamment engagée à couvrir les charges de fonctionnement des bureaux CARE International au Cameroun à hauteur de 176 K€, au Liban à hauteur de 95 K€ et à Madagascar à hauteur de 166K€.

Les engagements de départ en retraite du personnel sous contrat de travail CARE France sont estimés en valeur actualisée à 132K€, y compris charges sociales. Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont un âge de départ en retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 2%, un nombre de mois correspondant aux règles internes (un mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté [CARE et temps de travail associatif] et 3 mois de salaire pour 15 ans d'ancienneté et plus [CARE et temps de travail associatif]).

Legs acceptés mais non-réalisés

A la date de clôture, plusieurs legs ont été acceptés par l'association, mais n'ont pas encore été réalisés pour un montant net estimé à 292 K€.

Effectifs sous contrat de travail CARE France, au 30 juin 2019

Catégorie	France	Cameroun	Liban	Maroc	Madagascar	Tchad / Niger	Total
Cadres	22	8	3	0	0	3	36
Non Cadres	23	2	0	1	0	0	26
Total	45	10	3	2	0	2	62

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun : 69

Effectif sous contrat de travail CARE Liban : 51

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar : 124

Rémunération des 3 plus hauts cadres bénévoles ou salariés (art 20 de la loi 2005-586 du 23 mai 2006) : tous les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre bénévole. En ce qui concerne les salariés, la moyenne des trois rémunérations mensuelles brutes les plus élevées s'élevait à 6 619€.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mentionnées en pied de compte de résultat sont valorisées au coût de revient.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
	A VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS		
Immobilisations incorporelles	53 013	109 114	0	162 127
Immobilisations corporelles	249 423	67 893	18 072	299 244
<i>Installations, agencements et aménagements</i>	<i>141 385</i>			<i>141 385</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>0</i>	<i>24 316</i>		<i>24 316</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>65 112</i>	<i>43 577</i>	<i>18 072</i>	<i>90 618</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>42 925</i>			<i>42 925</i>
Immobilisations en cours	61 500	11 417	61 500	11 417
Immobilisations financières	90 820	10 560	10 632	90 749
<i>Revolving fund CARE International</i>	<i>45 500</i>			<i>45 500</i>
<i>Intérêts à recevoir sur immo fi</i>	<i>4 855</i>			<i>4 855</i>
<i>Dépôts de garantie</i>	<i>40 465</i>	<i>10 560</i>	<i>10 632</i>	<i>40 394</i>
TOTAL	454 756	198 984	90 204	563 536

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
	A AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE		
Immobilisations incorporelles	9 034	25 295	0	34 329
Immobilisations corporelles	78 466	44 743	18 072	105 138
Installations, agencements et aménagements	13 142	15 624		28 766
Matériel de transport	0	2 432		2 432
Matériel informatique	49 330	20 763	18 072	52 021
Mobilier de bureau	15 994	5 925		21 919
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	87 500	70 038	18 072	139 467

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIACTION DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS CUMULEES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
	A PROVISIONS CUMULEES AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE		
Immobilisations financières	0		0	0
TOTAL	0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
<i>Provisions pour risques</i>	<i>615 280</i>	<i>864 997</i>	<i>222 908</i>	<i>1 257 369</i>
<i>Provisions pour charges</i>	<i>20 234</i>	<i>20 775</i>		<i>41 009</i>
TOTAL	635 514	885 772	222 908	1 298 377

Ces provisions sont destinées à couvrir :

- des charges programmatiques qui pourraient être inéligibles à certains financements
- de la TVA à récupérer au Liban, dont le remboursement n'est pas assuré

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Ressources provenant de la générosité du public	1 162 386	107 971	83 013	1 137 428
<i>Fonds Enfants roumains abandonnés</i>	<i>1 044 858</i>			<i>1 044 858</i>
<i>Fonds Société Générale pour l'Education</i>	<i>0</i>			<i>0</i>
<i>Fonds Crise Syrienne</i>	<i>37 713</i>	<i>31 735</i>		<i>5 978</i>
<i>Fonds Haïti</i>	<i>2 332</i>			<i>2 332</i>
<i>Fonds Népal</i>	<i>31 862</i>	<i>30 614</i>		<i>1 248</i>
<i>Fonds Crises Famines</i>	<i>0</i>			<i>0</i>
<i>Fonds crise Yémen</i>	<i>4 505</i>	<i>4 505</i>		<i>0</i>
<i>Fonds crise Guatemala</i>	<i>4 760</i>	<i>4 760</i>		<i>0</i>
<i>Fonds crise Cuba</i>	<i>36 357</i>	<i>36 357</i>		<i>0</i>
<i>Fonds Indonésie</i>	<i>0</i>		<i>60 827</i>	<i>60 827</i>
<i>Fonds Mozambique</i>	<i>0</i>		<i>17 525</i>	<i>17 525</i>
<i>Fonds Vénézuéla</i>	<i>0</i>		<i>4 661</i>	<i>4 661</i>
Autres ressources privées	91 506	34 396	0	57 110
<i>Fonds Société Générale pour l'Education</i>	<i>84 511</i>	<i>27 401</i>		<i>57 110</i>
<i>Fonds Axa changement climatique</i>	<i>0</i>			<i>0</i>
<i>Fonds CFAO</i>	<i>6 995</i>	<i>6 995</i>		<i>0</i>
<i>Fonds Philippines</i>	<i>0</i>			<i>0</i>
TOTAL	1 253 892	142 367	83 013	1 194 538

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	90 749	90 749	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Autres créances	9 996 772	9 996 772	0
Charges constatées d'avance	681 422	681 422	0
TOTAL	10 768 943	10 768 943	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes (b)	Montant brut	Échéances à moins 1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)		
Autres emprunts obligataires (2)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
donc :		
- à 2 ans au maximum à l'origine		
- à plus de 2 ans à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	89 720	89 720
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	622 455	622 455
Personnel et comptes rattachés	698 550	698 550
Dettes fiscales et sociales	211 238	211 238
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes (3)	6 356 307	6 356 307
Produits constatés d'avance	4 945 687	4 945 687
TOTAL	12 923 956	12 923 956

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds Propres				
<i>Dotation statutaire</i>	10 000			10 000
Fonds associatifs sans droit de reprise				
<i>Fonds Enfants Roumains Abandonnés</i>	821 174			821 174
<i>Fonds d'intervention</i>	0			0
 Réserve carbone	11 275	7 176		18 451
 Réserve générale	2 310 706	237 945		2 548 651
 Report à nouveau	0			0
 Résultat de l'exercice	245 120	961 790	245 120	961 790
 TOTAL	3 398 275	1 206 911	245 120	4 360 066

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2019	30/06/18
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	4 855	4 855
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	9 222 074	7 801 260
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	9 226 929	7 806 115

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	30/06/2019	30/06/18
Produits d'exploitation	4 945 687	4 680 945
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	4 945 687	4 680 945

Charges constatées d'avance	30/06/2019	30/06/18
Charges d'exploitation	681 422	1 437 642
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	681 422	1 437 642

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2019	30/06/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	662 600	618 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 300 598	3 826 255
TOTAL	6 963 198	4 445 210

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix de marché
	0	0
TOTAL	0	0

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi

en milliers d'euros

Exercice 2018/2019, arrêté au 30 juin 2019

EMPLOIS	A	B	RESSOURCES	C	D
		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N			Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
I. Missions sociales			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		2 419
1.1 Réalisées en France			1. Produits de la générosité du public		
Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés	6 560	6 560
Frais de suivi des programmes (siège)	1 754	1 239	Dons manuels affectés	1 333	1 333
Versements à des organismes en France	128	128	Légs et autres libéralités non affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			Légs et autres libéralités affectés	148	148
Actions réalisées directement	26 876	847	Total 1 - Produits de la générosité du public	8 042	8 042
Versements à des organismes à l'étranger	1 752	1 682	2. Autres Fonds privés		
Total 1 - Missions Sociales	30 510	3 896	Dons & subventions Entreprises privées	2 396	
2. Frais de recherche de fonds			Fondations françaises & étrangères	1 840	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			Total 2 - Autres Fonds privés	4 236	
Frais d'appel et de traitement de dons	3 291	2 357	3. Subventions institutionnelles		
Frais d'appel et de traitement des legs			Organismes gouvernementaux français	7 710	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	202		Collectivités territoriales	53	
			Union Européenne ECHO (Urgences)	4 150	
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	278		Autres financements Union Européenne	2 210	
Total 2 - Frais de recherche de fonds	3 770	2 357	Organismes gouvernementaux étrangers	9 163	
3. Frais de fonctionnement et autres charges			Organismes internationaux	768	
Frais d'information et de communication	346	244	Total 3 - Subventions institutionnelles	24 054	
Autres frais de fonctionnement	762	557	4. Autres produits		
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	1 108	801	Cotisations	4	
I Total des emplois (compte de résultat)	35 388		Produits financiers	118	
II Dotations aux provisions	865		Autres divers	479	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 195		Total 4 - Autres produits	600	
IV - Excedent de ressources de l'exercice	962		I - Total des ressources (compte de résultat)	36 932	
V - TOTAL GENERAL	38 409		II - Reprises de provisions	223	
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public			II - Report des ressources non encore utilisées	1 254	
VI Neutralisation des dotations aux amortissements			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-25
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 055	V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
			VI TOTAL GENERAL	38 409	8 042
			VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 055
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		3 381

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales	252	Bénévolat / Mécénat	46
Frais de recherche de fonds	144	Prestations en nature	144
Frais de fonctionnement et autres charges	46	Dons en nature	252
Total			Total
	442		442

Commentaire sur le compte d'Emploi des ressources

Le compte d'Emploi des Ressources de CARE France a été établi conformément aux principes énoncés dans la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations. Il est intégré à l'annexe aux états financiers, en application de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005. Il suit le modèle publié en avril 2008 par le Conseil National de la Comptabilité, et à l'arrêté du 11 décembre 2008 homologuant le règlement du Comité de Règlement Comptable n°2008-12.

Cet état apporte :

- Une information globale sur les emplois (colonne A) et les ressources (colonne C)
- Les emplois (colonne B) des seules ressources collectées auprès du public, et le suivi des fonds issus de ces mêmes ressources (colonne D).

1. RESSOURCES

Produits de la générosité du public : il s'agit de l'ensemble des fonds collectés auprès de personnes physiques, quel que soit le mode de collecte (mailing, recrutement face to face, évènementiel, approche grands donateurs, salariés d'entreprises).

Le total des produits issus de la générosité du public est de 8 042 K€.

2. EMPLOIS

Colonne A :

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (loyer, charges, équipement, consommables...) et les salaires du siège de l'association sont ventilés sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement au prorata des effectifs et de leurs coûts salariaux :

- 16 des 20 membres de l'équipe Programmes sont affectés à 75% aux missions sociales et à 25% aux frais de recherche de fonds (recherche de subventions publiques). Le poste d'inclusive business est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds comme les autres postes des programmes. Trois des quatre postes restants sont des postes de plaidoyer affectés à 100% en mission sociale. Le poste de responsable logistique siège délocalisé au Cameroun est affecté à 7,5% en mission sociale et 2,5% en frais de recherche de fonds (le reste de son coût est rechargé sur les projets).
- Les équipes Marketing sont affectées à 100% aux frais de recherche de fonds.
- Les équipes Partenariats entreprise sont affectées à 50% aux missions sociales (RSE) et à 50% en frais de recherche de fonds (collecte auprès des entreprises et fondations).
- L'équipe Comptabilité et Finances est affectée à 50% aux missions sociales et à 50% aux frais de fonctionnement (y compris le Directeur administratif et financier) ; le poste d'audit interne est affecté à 100% aux missions sociales.
- Le Directeur général est affecté à 34% aux missions sociales, 22% aux frais de recherche de fonds et 44% aux frais de fonctionnement et autres charges.

Colonne B :

Les emplois sur des programmes financés par des ressources affectées issues de la générosité du public sont tout d'abord positionnés sur les différentes rubriques de la colonne B. Le reliquat est ensuite utilisé pour le financement des frais de structure de l'association, sans ordre de priorité, mais uniquement en fonction du poids relatif de chaque fonction :

	Poids relatif
Suivi des Programmes	29 %
Appel et traitement des dons	52,6%
Communication	5,7%
Fonctionnement	12,6%
Total	100,0%

T2 = Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées

Il s'agit du T1 (solde de départ), augmenté du résultat, selon l'hypothèse que seuls les produits issus de la générosité du public et non-affectés contribuent au résultat.

Ce solde est reporté sur l'année suivante en T1 : 3 381 K€.

COFICOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016 7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS
TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS

Aux Membres de l'Association CARE FRANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 14 janvier 2020



Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN